Département
Du Pas-de-Calais

République Française

Ville du Tunnel sous la Manche

Ville de Coquelles

Ville du tunnel sous la Manche

Le 01 octobre 2026
Le Maire de Coquelles

CM 2026-V du 30 septembre 2026 à 18H00

CERTIFICAT POUR AFFICHAGE

MONSIEUR LE MAIRE CERTIFIE QUE LES QUESTIONS QUI SUIVENT ONT ETE DEBATTUES A L'OCCASION DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :

La séance ouverte, à la demande de Monsieur le Maire, les membres de l'Assemblée n'ont fait aucune remarque concernant la précédente séance du Conseil Municipal. Son compte rendu est définitivement adopté. Ont été traitées à l'occasion de la présente séance les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR :

I / PERSONNEL

01 Bons cadeaux de Noël aux agents
02 Précisions sur les heures supplémentaires des différents grades et catégories
03 Congé supplémentaire de naissance et impact sur le régime indemnitaire
04 Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement d'activité
05 Modification du tableau des effectifs n°2026-01
06 Décisions relatives aux quotas « promus/promouvables » pour l'année 2027
07 Modification de la grille des rémunérations des centres aérés

II / FINANCES

08 Mise en place de l'indemnité de maniement de fonds
09 Avenant au bail du 1, Place de la Concorde

III / SERVICE ANIMATION

10 ACM automne 2026 : modification de l'annexe II (tarif cantine)
11 ACM hiver 2027 : modalités d'organisation du centre aéré
12 ACM printemps 2027 : modalités d'organisation du centre aéré

QUESTIONS ORALES

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Coquelles

Michel HAMY.